# Récapitulatif

Vous venez de déposer un dossier de demande de déclaration ICPE concernant le projet STOCKAGE 1 sur la commune principale de l'AIOT 399 Chemin de l'Estagnol 83260 La Crau.

La référence de votre dossier est A-2-K5RIUGPXS et concerne une demande de type "une déclaration initiale"

Ce numéro et ce code postal vous seront nécessaires pour déposer les éventuels compléments et pièces de procédure que sollicitera l'administration.

Votre dossier a été transmis le 16/12/2022 à 17h33 au(x) service(s) concerné(s) par votre démarche.

Vous allez recevoir dans quelques instants, à l'adresse ci-dessous, un message de confirmation de transmission de votre dossier :

- merabet@montitp.fr (pour rappel, courriel d'échange avec l'administration)
- merabet@montitp.fr (pour rappel, déclarant)

# 1 - Type de déclaration

#### Identification et orientation de la demande

Votre demande concerne : une déclaration initiale

Numéro d'AIOT : Je ne connais pas mon numéro d'AIOT

Service instructeur : La D(R)EAL ou la DRIEAT

#### Conditions d'engagement du déclarant

- Je m'engage à ce que les fichiers déposés comprennent les informations réglementaires requises, dont les références sont rappelées pour chaque dépôt de fichier tout au long de la téléprocédure.
- Je m'engage à prendre connaissance et à respecter les prescriptions générales ministérielles applicables à chaque rubrique de la nomenclature des installations classées, consultables sur le site <a href="https://aida.ineris.fr/">https://aida.ineris.fr/</a>
- Je prends note que tous les plans réglementaires sont déposés en fin de la téléprocédure.

• En initiant le dépôt de mon dossier via la téléprocédure, je m'engage à déposer les compléments ainsi que les pièces de procédures (attestation de mise en sécurité, ...) sur Service-public.fr

## 2 - Déclarant

#### Déclarant

Pétitionnaire ou mandataire : Déclarant

#### Personne morale

N° SIRET 99773952900037

Raison sociale ENTREPRISE MONTI NANNI

Forme juridique SAS, société par actions simplifiée

Le nom de la personne, physique ou morale, qui exerce une activité soumise à la réglementation relative aux ICPE est une information regardée comme nécessaire à l'information du public, publié sans anonymisation en application des dispositions du 3° de l'article D312-1-3 du code des relations entre le public et l'administration.

Toutefois, si sa publication fait craindre des représailles ou est susceptible de porter atteinte à la sécurité publique ou à la sécurité des personnes, l'exploitant personne physique peut demander que la donnée ne soit pas mise en ligne au titre de l'applic ation du d) de l'article L311-5 du code des relations entre le public et l'administration.

#### Adresse en France

**753 CHE DU FENOUILLET** 

**HYERES** 

**83400 HYERES** 

# Signataire

Nom: MONTI

Prénom : Vincent

Qualité: PDG

Adresse électronique : contact@montitp.fr

Téléphone fixe : +(33) 494125464

Téléphone portable : +(33) 625552019

#### Référent

Nom: Merabet

Prénom : Nordine

Fonction: Responsable Bureau d'études

Adresse électronique : merabet@montitp.fr

Téléphone fixe : +(33) 494125464

Téléphone portable : +(33) 625552019

## Adresse électronique d'échange avec l'administration

Adresse électronique : merabet@montitp.fr

## 3 - Description de l'installation

Nom de l'installation : STOCKAGE 1

Description des activités :

Activités: Démolitions; travaux publics, VRD

## Sur le site de l'installation, vous exploitez déjà au moins :

Une installation classée relevant du régime d'autorisation : **OUI** 

Si oui, le projet est considéré réglementairement comme une modification de l'autorisation (article R.181 46 du code de l'environnement) et il sera soumis à l'avis de l'inspection des installations classées. Joindre une note précisant l'interaction ("connexité ou proximité") de la nouvelle installation avec les installations existantes.

Interactions de l'installation avec les installations existantes :

Stockage de EPI, matériels, déchets issus activités amiante sous-section 3

Une installation classée relevant du régime d'enregistrement : OUI

Une installation classée relevant du régime de déclaration : OUI

Déclaration distincte à l'occasion d'une demande d'autorisation environnementale : OUI

## 4 - Localisation

#### Localisation de l'installation

Adresse 399 Chemin de l'Estagnol 83260 La Crau

X:950402

Y: 6229949

Projection: Lambert 93

Le déclarant joint à la déclaration les plans suivants :

- Un plan de situation du cadastre à jour dans un rayon de 100m
- Un plan d'ensemble à jour à l'échelle de 1/200 au minimum, accompagné de légendes et descriptions permettant de se rendre compte des dispositions matérielles de l'installation et indiquant l'affectation, jusqu'à 35 mètres au moins de celle-ci, des constructions et terrains avoisinants ainsi que les points d'eau, canaux, cours d'eau et réseaux enterrés (un plan jusqu'au 1/1000 est admis sous réserve que les éléments précités restent lisibles).

## 5 - Activité du site

#### Permis de construire

La mise en oeuvre de l'installation nécessite-t-elle un permis de construire ? NON

## Tableau des rubriques des activités

Rubrique	Alinéa	Libellé des rubriques	Quantité totale	Régime	Précisions
2718	2	Transit, regroupement ou tri de déchet dangereux	Quantité susceptible d'être présente 1 t	DC	EPI et matériels issus de l'activité amiante sous-section 3

# 6 - Mode d'exploitation

Modes et conditions d'utilisation, d'épuration et d'évacuation des eaux résiduaires, effluents et des émanations de toute nature

Est-il prévu un prélèvement d'eau pour l'exploitation de l'installation classée ? NON

Est-il prévu des rejets d'eaux résiduaires issues de l'exploitation de l'installation ? NON

Est-il prévu un épandage ? NON

Est-il prévu des rejets à l'atmosphère ? NON

Elimination des déchets et résidus de l'exploitation

Précision sur les types de déchets et résidus issus de l'exploitation et la filière de valorisation ou d'élimination :

EPI, consommables et matériels issus de l'activité amiante sous-section 3 avant élimination en ISDD par transport ADR

La collecte des déchets s'effectuera-t-elle par le service public de gestion des déchets ? NON

## Disposition en cas de sinistre

Prise d'eau sur le réseau incendie : OUI

Précisions sur les moyens de secours et de protection dont dispose le déclarant :

Conteneus de stockage étanches

#### Natura 2000

L'installation est-elle soumise à évaluation des incidences Natura 2000 ? NON

## Prescriptions applicables

Je confirme avoir pris connaissance des prescriptions générales applicables aux activités objet de la présente déclaration et notamment des éventuelles distances d'éloignement qui s'imposent pour l'implantation de l'installation.

Effectuer une demande de modification de certaines prescriptions applicables à l'installation : NON

## Clause filet

Cette déclaration initiale DICPE est-elle la première autorisation ou déclaration déposée sur le projet ? **Oui** 

L'installation ne peut ni être mise en service, ni exploitée dans les 15 jours suivant la délivrance de la preuve de dépôt de la déclaration initiale (R. 512-48 alinea 2 du code de l'environnement)

# 7 - Pièces justificatives

Un plan de situation du cadastre à jour dans un rayon de 100 m :

## Plan cadastral MONTI.pdf

Un plan d'ensemble à jour à une échelle minimale de 1/200 :

#### 5.5.1 Plan aire de stockage amiante #092022.pdf

Liens et interactions d'une nouvelle installation avec les installations existantes :

#### 5.5.1 Plan aire de stockage amiante #092022.pdf